

ENTRENOUS



www.boutignyprouvais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■



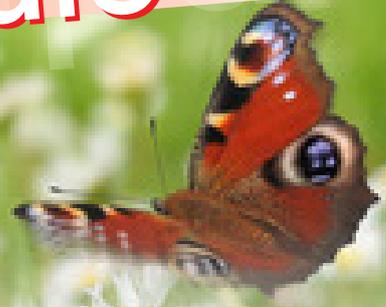
Boutigny-Prouvais

BULLETIN MUNICIPAL

Aux alentours du Moulin du Mesnil-sur-Opton

N°95 - Juillet 2017

Vie municipale



Directeur de la publication :

Mireille Eloy
Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Relecture

Agnès Ventura

Maquette et Impression

Johnathann GODARD
Photos libres de droit
Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire
28410 BOUTIGNY - PROUAIS
Tél : 02.37.43.00.43
Fax : 02.37.65.11.81

Courriel :

boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web :

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais_page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de
la Mairie de BOUTIGNY - PROUAIS :

Lundi	14h30 - 17h30
Mardi	14h30 - 17h30
Mercredi	14h30 - 17h30
Jeudi	14h30 - 17h30
Vendredi	14h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 37 43 05 15
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30
Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes Cher(e)s Administrés,

Si les vacances approchent à grands pas pour tout le monde et que notre préoccupation consiste à nous appliquer dans leur préparation, il me faut tout de même revenir vers vous et attirer une nouvelle fois votre attention sur notre environnement ... vert ... très vert ... avec une verdure qui nous est chère certes, mais qui pousse et qui pousse même très vite, trop vite !

S'installer à la campagne amène bien des joies mais aussi des obligations et l'une d'entre elle consiste à assurer l'entretien régulier des abords de votre propriété.

Notre village est étendu sur 3 250 hectares, l'entretien de notre commune s'est terriblement compliqué pour nos agents avec l'application obligatoire des nouvelles normes environnementales et en conséquence l'utilisation des seuls produits autorisés pour la destruction des mauvaises herbes.

Bien entendu, **la mairie continue à assurer le nettoyage et l'entretien des caniveaux mais, j'insiste sur le fait que l'ensemble du trottoir qui longe votre propriété reste à votre charge.**

J'ai pu constater ces derniers temps que dans bien des endroits de notre village, l'herbe « folle », la « mauvaise herbe » prend largement ses droits. **Propriétaires, locataires, portez attention au bon entretien des abords de votre maison ou de vos murs végétalisés** afin de permettre la bonne utilisation du domaine public par les piétons mais également de donner une image de propreté de notre commune.

Ce rappel à l'ordre ne doit pas m'empêcher de remercier et de féliciter nos concitoyens, attentifs à leur propre environnement, qui n'hésitent pas non plus à en faire « plus » que le nécessaire entretien en étendant leurs efforts, appréciés, jusqu'au domaine public. **Ils sont remarqués de la même façon !**



J'espère vous voir nombreux ce 14 juillet au soir, à Prouais, à « La Grange » pour honorer dignement notre Fête Nationale et à celles et ceux que je n'aurais pas le plaisir de rencontrer, je souhaite d'excellentes vacances.

Très cordialement,
Votre maire,
Mireille ÉLOY



BREVES DE CONSEIL

DÉCISIONS PRISES AU COURS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2017

DÉLIBÉRATIONS PRISES à L'UNANIMITÉ

- pour résiliation de la convention avec l'Agence Technique Départementale en matière d'instruction des dossiers d'urbanisme
- pour la mise en place de la Participation pour Assainissement Collectif à un tarif identique à celui de mars 2014, à savoir 3 060 €
- pour signature d'une convention de transfert de compétences du Département d'Eure et Loir à la région Centre-Val de Loire des services réguliers scolaires. Ce nouveau partenariat n'aura aucune incidence financière pour la commune
- pour l'exonération des pénalités de retard aux sociétés Eiffage et Voisin afin d'être en mesure de solliciter le solde des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie revenant à la commune
- pour signature d'un contrat à durée déterminée d'une année en qualité de responsable du restaurant scolaire de Boutigny
- pour signature d'une convention de partenariat Département-commune d'une durée de 3 ans pour la gestion d'un service de lecture publique afin de définir les conditions d'accès au réseau des bibliothèques d'Eure-et-Loir et les conditions d'informatisation et de gestion informatisée de la bibliothèque de Boutigny-Prouais
- pour demande de subvention à l'ONACVG et au Souvenir Français à l'occasion de la création d'une nouvelle plaque sur le monument aux morts de Boutigny supportant le nom de Mr Lami Pierre « Mort pour la France »
- pour une aide financière à hauteur de 1 000 € de la part de la commune au voyage scolaire des classes de CE2, CM1 et CM2 dans le Massif Central

DÉLIBÉRATION PRISE à LA MAJORITÉ

- pour signature d'un contrat à durée déterminée de 3 mois pour un poste d'agent des services techniques (2 abstentions : Corine Le Roux et Aurore Milward)

URBANISME

N° ADMINISTRATIF	Date dépôt	ADRESSE DU TERRAIN /CADASTRE	NATURE DES TRAVAUX	DECISIONS
DP 028 056 17 00005	20/02/17	21 rue de la Giguetterie à La Musse	Aménagement vide sur garage avec pose de deux fenêtres	Avis Favorable
DP 028 056 17 00006	18/02/17	9 rue de la Mésangerie à La Musse	Abri de jardin	Avis Favorable avec retrait de 1 m par rapport à la limite de propriété
DP 028 056 17 00007	10/02/17	7 C rue de la Mésangerie à La Musse	Changement d'une porte de garage en porte normale	Avis Favorable ; ce local ne peut pas servir de garage (présence de l'assainissement individuel)
DP 028 056 17 00008	09/03/17	7 rue de l'Aubeton à Buchelet	Pose d'une fenêtre de toit	Avis favorable avec encastrement dans la toiture
DP 028 056 17 00009	09/03/17	20 rue de la Volaille à La Musse	Changement du portail	Avis Favorable
PC 028 056 17 00005	21/02/17	39 rue des Blatiers à Prouais	Création d'un garage au rdc et extension maison	Avis favorable ; la porte fenêtre est créée pour un accès direct sur le fond de la maison
PC 028 056 17 00006	27/02/17	11 bis rue Chartraine à La Musse	Construction d'une maison d'habitation	Avis Favorable
DP 028 056 17 00010	21/03/17	14 D rue de la Mésangerie à La Musse	Transformation du garage en cuisine avec modification façade	Avis Favorable, le nombre de places de parking exigé dans le PLU étant respecté
DP 028 056 17 00011	22/03/17	2 rue des Vignes à Rosay	Modification de façade, de clôture et création de 2 portails	Avis favorable
DP 028 056 17 00012	29/03/17	4 rue St Rémi à Prouais	Remplacement d'un portillon	Avis Favorable
DP 028 056 17 00013	29/03/17	15 rue des Forges aux Primevères	Remplacement de la clôture, du portail et de la haie	Avis Favorable
DP 028 056 17 00014	05/04/17	22 rue du Bocage à Allemant	Réfection de la toiture et pose de 4 fenêtres de toit	Avis Favorable avec encastrement dans la toiture

ELECTIONS PRESIDENTIELLES : RESULTATS BOUTIGNY-PROUAIS

RESULTATS DU 2ND TOUR 2017



62,16 %

Emmanuel MACRON



37,84 %

Marine LE PEN

BOUTIGNY-PROUAIS 2nd Tour

Participation : 80,41 %

Votes blancs et nuls : 9,38 %

Inscrits : 1 332

Votants : 1 071 80,41 %

Abstention : 261 19,59 %

Exprimés : 946 71,02%

BOUTIGNY-PROUAIS 1^{er} Tour

Participation : 84,83%

Votes blancs et nuls : 2,26%

Inscrits : 1332

Votants : 1130 84,83%

Abstention : 202 15,17%

Exprimés : 1100 82,58%

RESULTATS DU 1ER TOUR 2017



29,82% François FILLON, Les Républicains



20,00% Marine LE PEN, Front National



5,55% Nicolas DUPONT-AIGNAN, Debout La France



1,18% Philippe POUTOU, Nouveau Parti anticapitaliste



0,55% François ASSELINEAU, Union populaire républicaine



0,18% Jacques CHEMINADE, Solidarité et progrès



23,00% Emmanuel MACRON, En Marche



13,91% Jean-Luc MÉLENCHON, France insoumise



4,64% Benoit HAMON, Parti socialiste



0,82% Jean LASSALLE, Résistons !



0,36% Nathalie ARTHAUD, Lutte ouvrière

RÉSULTAT NATIONAL

Élection Présidentielle du 07/05/2017

Inscrits 46.303.662 - Participation : 74,56% - Abstention : 25,44%

3.019.735 bulletins blancs - 1.049.522 bulletins nuls

Emmanuel Macron a obtenu 20.753.797 voix soit 66,10%

Marine Le Pen a obtenu 10.664.118 voix soit 33,90%.

Vie municipale

COMMEMORATION

8 MAI 1945



Discours du Président des Anciens Combattants de Boutigny et ses environs

Chaque année depuis 1945, le 8 mai est l'occasion de se souvenir et de célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous commémorons la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

A ce titre, les hommages avec dépôts de gerbes ont été rendus aux morts pour la France, de Prouais et de Boutigny.

Merci aux enfants des écoles et leurs enseignantes pour une belle interprétation de la Marseillaise.

A Boutigny, cette commémoration a revêtu une dimension particulière forte, en émotion. En effet, elle a permis **d'honorer la famille LAMI** et en particulier l'un de ses enfants **Pierre-Louis-Léon LAMI**, Sergent dans l'infanterie et reconnu « Mort pour la France » en 1955.

Notre commune avait été sollicitée par son fils **Roland LAMI** pour procéder à l'inscription du nom de son père, « Mort pour la France » sur le monument du cimetière de Boutigny.

La décision d'inscription des noms des victimes de la guerre bénéficiaires de la mention « Mort pour la France » incombe aux communes, après vérification de la véracité de l'information sur les registres officiels. L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a participé à cette validation et c'est au cours du Conseil Municipal du 2 septembre 2016 que le principe de cette inscription a été adopté.

Lors du vin d'honneur qui s'en est suivi, offert par la Municipalité dans la salle polyvalente, avec beaucoup d'émotion, Roland LAMI, accompagné de son épouse a retracé le parcours de son père :

« ... Mon père est né en 1910 à Bréchamps canton de Nogent le Roi...

... Décédé en 1945 des suites d'une longue maladie contractée en captivité.

... Il fut fait prisonnier à Maisons les Chaource dans l'Aube, interné à Troyes puis transféré à Nancy ou il fut libéré par les Alliés.

... Je tiens à remercier madame le Maire et son Conseil Municipal qui ont œuvré pour que mon père figure sur le monument aux morts de Boutigny où j'ai passé toute ma jeunesse.

Mon Grand-Père, Eugène LAMI, instituteur dans la commune m'avait recueilli à l'âge de trois ans

... A tous merci de votre aimable attention ! »

Après des applaudissements très appuyés, **Le Docteur PAUCHARD**, Colonel du Service de Santé des Armées, Délégué Général du Souvenir Français pour l'Eure-et-Loir, s'est adressé aux participants et en particulier, avec beaucoup de pédagogie, aux enfants de l'école.

« ... Nous ne commémorons pas un armistice mais la capitulation de l'Allemagne nazie. C'est une victoire totale sur une barbarie infamante.

... Souvenons-nous des morts pour la justice, morts pour la liberté, morts pour la Patrie, des militaires certes, mais aussi les victimes civiles. »

Pour mieux relater cette capitulation et cette idée de souvenir, le Colonel PAUCHARD a choisi de lire et de commenter quelques extraits des « Mémoires de guerre » du Général De Gaulle, et de conclure :

« ... Je me permets de penser qu'il peut être utile pour chacun de nous, faisant un silence intérieur, de retrouver et d'entendre ce qu'on a nous dire ceux-là : les Morts pour la France, les Disparus, les Victimes et les Survivants, car, l'aurions-nous oublié ? ils sont notre famille... ».



Monuments de PROUAIS



Hommage



Mme et Mr LAMI



Le vin d'honneur ;
merci aux agents
communaux



et de BOUTIGNY



Plaque Pierre LAMI



La Marseillaise
chantée par les
enfants de l'école



Le Colonel PAUCHARD
« Ils sont notre famille ! »



Des discours très appréciés.

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE, COMPOSEZ IMMEDIATEMENT LE 17 OU LE 112

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés. Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie :

Protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte à la brigade de gendarmerie.

Munissez-vous d'une pièce d'identité. Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative de cambriolage est essentiel pour faire des recoupements et ainsi favoriser l'identification des auteurs de délits.

NUMEROS UTILES POUR FAIRE OPPOSITION

- carte bancaire : 0 892 705 705
- chéquier : 0 892 68 32 08
- téléphones portables mobile :
 - o SFR : 10 23
 - o Orange : 0 800 100 740
 - o Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
 - o FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. **Soyez vigilant sur tous les accès**, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, **évit**ez de laisser les **fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin **une échelle, des outils, un échafaudage...**

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'inter-

phone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on **ouvre régulièrement les volets le matin**.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



**VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE
BRIGADE DE NOGENT LE ROI
02.37.38.05.20**

Vie municipale

Bibliothèque Municipale Régine Deforges

4 rue du Rosaire
28410 Boutigny-Prouais

☎ 02 37 43 05 14 aux horaires d'ouverture

✉ boutigny.prouais@wanadoo.fr

Avec le concours de la Bibliothèque Départementale d'



Cet été, votre Bibliothèque

sera ouverte jusqu'au 15 JUILLET

les mercredis de 14h00 à 16h00 et les samedis de 16h00 à 18h00

Elle sera ouverte en AOUT uniquement les mercredis de 14h30 à 16h30

Ré-ouverture : le mercredi 6 septembre à 14 heures

Bonnes vacances à toutes et à tous et bonnes lectures !

L'équipe des Bénévoles

Quelques idées de livres ... disponibles à la bibliothèque ... à glisser dans vos valises :

Pour les adultes :

Premier miracle (Gilles Legardinier)
Intimidation (Harlen Coben)
Le Grand marin (Catherine Poulain)
La dernière des Stanfield (Marc Levy)



Pour les enfants :

Faim de loup
Au secours, voilà le loup
La mouche
Charivari chez les p'tites poules
Les p'tites poules sur l'île de Toutegratos



PARTICIPATION CITOYENNE... à BOUTIGNY-PROUAIS

- La signature du protocole de la participation citoyenne a eu lieu en mairie de BOUTIGNY le Mardi 16 mai 2017
- La formation des référents a été organisée dans l'enceinte de la gendarmerie de Nogent le Roi le 27 mai 2017

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche sont :

- d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier volontaires référents, les élus et les représentants de la force publique,
- d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- de renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place et le suivi de ce dispositif.



JB

COMMUNIQUÉ DE PRESSE en date du 21 JUIN 2017 de la PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR – Cabinet de la Préfète

MORTALITÉ ROUTIERE : CA SUFFIT !

Depuis hier soir, trois nouveaux accidents ont fauché en Eure-et-Loir trois vies et fait cinq blessés. Sur ces trois accidents, deux sont des chocs frontaux. Parmi les victimes, des adolescents au seuil de leur vie et des quinquagénaires en pleine force de l'âge.

Au 21 juin, on dénombre 26 tués, soit 2,5 fois plus que l'an dernier à cette même période (10 en 2016 et 14 en 2015).

Plus grave, l'Eure-et-Loir a atteint en 6 mois le nombre des décès sur la route de tout 2016 !

Face à ce constat catastrophique, Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, demande, une fois encore, à tous les conducteurs de faire preuve de la plus grande prudence et de maintenir la plus extrême vigilance. La lutte contre l'insécurité routière passe par l'implication et la responsabilité de tous. Parce qu'on ne pourra jamais asseoir un gendarme ou un policier dans chaque voiture, les automobilistes doivent se comporter enfin en adultes responsables.

Elle a demandé aux forces de l'ordre, déjà présentes sur les routes, de maintenir un fort niveau de mobilisation. **Des contrôles renforcés (alcoolémie, vitesse, stupéfiants et téléphone au volant) seront à nouveau effectués dès aujourd'hui, durant les week-end comme en semaine, et à l'approche des grands départs en congés sur tous les axes du département.**

« J'ai donné instruction aux forces de l'ordre de sanctionner sévèrement et immédiatement les comportements irresponsables, voire meurtriers, sur les routes (excès de vitesse, conduite sous l'emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants, usage du téléphone portable au volant) », a indiqué la préfète.

Plus que jamais, la tolérance zéro sera appliquée. Il n'y a pas de petits délits. Toute infraction peut générer un accident mortel.

La route est un lieu de partage où chacun doit être citoyen. Personne ne peut s'affranchir des règles du code de la route.

Trop de vies ont été brisées cette année et auraient pu être épargnées. Nous sommes tous touchés, tous concernés, tous responsables.



à Lydia VIMONT



Lydia VIMONT est ambassadrice Aloé Vera...

Toute jeune retraitée de notre hameau de Buchelet, elle prend beaucoup de plaisir dans cette activité qui lui permet de conserver un lien social très important, auquel s'ajoutent les retours gratifiants sur cette plante.

L'Aloe Vera est connu depuis des millénaires pour ses multiples vertus apaisantes, hydratantes, réparatrices, cicatrisantes, régénérantes, grâce à sa composition riche de plus de 250 nutriments.

« ... j'utilise au quotidien les produits de qualité de la gamme FOREVER, distribués uniquement en vente directe, et je souhaite en faire profiter le plus grand nombre ».

Contactez-la pour un « atelier beauté » convivial à domicile, entre amies ou en face à face.

Elle anime également une équipe sympathique qui ne demande qu'à accueillir de nouvelles « Aloëttes » motivées par cette activité agréable et rémunératrice.



Ses coordonnées : Lydia VIMONT 06.60.16.49.62
Facebook : lydiabienetreforme&beauté

Vie municipale

LE FAUCHAGE RAISONNÉ ?????

Le Département d'Eure-et-Loir aménage et entretient près de 7500 km de routes bordées d'accotements, de fossés et de talus. Pour assurer la sécurité des usagers, tout en préservant la faune et la flore de ces milieux, le Conseil Départemental poursuit sa démarche de **fauchage raisonné avec une méthode novatrice d'entretien des bords de route** qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux, à savoir, limiter la hauteur de coupe à 10cm du sol, limiter également les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers et repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant sur ces milieux.



De plus, le fauchage trop bas induit une usure plus forte des coupeaux de fauchage, des risques de casse du matériel et une surconsommation de carburant inutile, d'où la réalisation d'économies non négligeables.

La sécurité reste pour autant garantie puisque le fauchage des accotements et des zones dangereuses, comme les carrefours ou les virages est maintenu.

Les bords de route restent un espace de nature insoupçonné et le fauchage intensif entraîne l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale, la disparition de nombreuses espèces et de leurs habitats.

Les bords de route constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, de se nourrir, de se reproduire.

Toute plante rare détectée fait l'objet d'une attention particulière répertoriée sur l'atlas départemental de la flore sauvage.

Les agents du Département sont également attentifs à l'expansion des plantes invasives et interviennent pour la limiter.

Toutes ces explications sur le fauchage raisonné font suite au questionnaire d'administrés, surpris par la hauteur de la végétation et imaginant un manque d'entretien. L'image d'une « route propre » ne doit pas être synonyme de végétation rasée.



ATTENTION - INFORMATION !

Le 20 juin 2017, la Croix Rouge a réalisé sa dernière tournée sur Boutigny-Prouais avec son camion itinérant pour cause de manque de fréquentation.

Pour tout contact : Marie-Angèle SCHMITT-DENNIEL, référente Croix Rouge 06.89.10.52.31



Vie associative

Samedi 13 mai 2017, temps splendide, deux magnifiques visites organisées par l'ASPIC, entrecoupées d'un repas chaleureux et animé.

Breteuil sur Iton (27) et son musée des métiers :

Proche du centre-ville de Breteuil-sur-Iton, le Musée Vie et Métiers d'Autrefois présente une collection de plus de 6000 outils et objets anciens, parfois insolites, sur l'art populaire et également

plus de 35 métiers retraçant la vie de nos ancêtres, principalement au 19ème et début du 20ème siècle : charron, fleuriste artificiel, rétameur, lavandière, ... Chaque métier est présenté sous forme de mises en scène soignée tout au long du parcours de la visite guidée sur les 300 m² d'espaces d'expositions.



Lilian et Elisabeth Letourneur heureux d'ajouter de nouvelles pièces aussi inestimables qu'insolites à l'imposante collection de leur musée

Autre temps fort le repas au restaurant « La Terrasse » avec en prime une tombola organisée par l'ASPIC

Dernier rendez-vous, la chocolaterie CLUIZEL

Depuis trois générations, la famille Cluizel baigne dans

les effluves du chocolat. Assistée de Cacaoféviers, de confiseurs et de chocolatiers expérimentés, elle poursuit son histoire là où elle l'a commencée : à Damville (27), en Normandie. La Manufacture Cluizel travaille en relation directe et durable avec des planteurs de cacao. Cet engagement équitable est gage de qualité. Les fèves sont fermentées à point chez le planteur. Puis tout se passe à la Manufacture Cluizel, depuis une torréfaction lente qui libère parfaitement les arômes, jusqu'aux subtilités de décors souvent manuels.

Un merci à la logistique « transport » assurée par Jean-Pierre GILARD



JB

...PARTAGEONS NOS DECOUVERTES ET NOS CONNAISSANCES...

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal (ASPIC) de BOUTIGNY-PROUVAIS présentait le samedi 29 avril après-midi une conférence de M. J-C Chatain, vice-président de la société d'histoire et d'archéologie Drouais-Thymerais (SHADT), à la Maison des Associations à Prouais. Le thème était Archéologie, partageons nos découvertes et connaissances.

Ce passionné est revenu longuement sur la découverte de la villa gallo-romaine de Richebourg.

« Quand vous trouvez dans les champs alentours de coquilles d'huîtres, des morceaux de tuile, de la céramique, des poteries, c'est qu'il y a eu, à cet emplacement, une villa gallo-romaine ». C'est en 1980, sous 2 mètres de terre, que fut découverte la villa gallo-romaine de Richebourg, rasée et recouverte de terre au IVe siècle.

La taille de cette villa et ses installations, des thermes balnéaires, des jardins, permet de dire l'importance sociale de son propriétaire. Une monnaie frappée à son effigie a même été découverte. Il pourrait s'agir d'un Gaulois, ayant travaillé pour Rome, et revenu assez enrichi pour faire bâtir sa demeure à la mode romaine ».

A l'issue de cette belle conférence un verre de l'amitié a été offert, durant lequel M et Mme CHATAIN ont été vivement remerciés.



Assemblage de tuiles romaines



Découvertes locales !



SORTIE CINE DES AINES

MARIE-FRANCINE avec Valérie Le Mercier



Véhiculés par Jean-Pierre GILARD que nous remercions, le CCAS a conduit nos aînés au cinéma de Dreux. Le film choisi : « Marie-Francine » avec Valérie Lemercier.

...Trop vieille pour son mari, de trop dans son boulot, Marie-Francine doit retourner vivre chez ses parents... .. à 50 ans ! Infantilisée par eux, c'est pourtant dans la petite boutique de cigarettes électroniques qu'ils vont lui faire tenir, qu'elle va enfin rencontrer Miguel. Miguel, sans oser le lui avouer, est exactement dans la même situation qu'elle. Comment vont faire ces deux-là pour abriter leur nouvelle liaison sans maison ? Comment fait-on à 50 ans avec un cœur d'adolescent ?

La représentation fût ensuite suivie d'un goûter et d'une tombola :

des livres pour Christian Robert, des chocolats pour Claude Charles et un petit vase pour Nicolas Marie.

BRAVO aux heureux gagnants !



PB

JARDIN MÉDIÉVAL

« Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème le jardinier. » (Proverbe Espagnol)



Après avoir été imaginé, réfléchi et conçu, notre jardin médiéval atteint une phase de croisière. Au-delà d'un « jardin médiéval », son autre originalité réside dans la pédagogie qui l'entoure : une volonté partagée entre les enseignants, les enfants et les séniors d'en faire un projet intergénérationnel. L'intergénération désigne les échanges entre tous les âges de la vie : transmission et partage des savoirs, savoir-être et savoir-faire.

La transmission, le partage des savoirs, du savoir-faire sont maintenant validés par l'existence même du jardin et sa croissance. Cela pourrait constituer la fin du projet intergénérationnel et pourtant n'oublions pas le savoir-être.

Le savoir être, c'est en premier lieu apprendre à être responsable ; agir en responsable de ses actes : Le jardin existe, « ... j'ai, tu as, nous avons », la responsabilité de l'entretenir et de le transmettre à d'autres enfants.

Ce jardin ne doit pas s'inscrire dans l'éphémère, le gadget, l'abandon mais permettre d'appréhender les notions de continuité, de transmission, d'avenir.

Aussi, il me paraît important d'assurer sa survie dans le temps et plus particulièrement en période estivale.

Il serait bon que nous puissions trouver des personnes disponibles en juillet et/ou en août pour assurer des arrosages et un peu d'entretien. Faites-vous connaître en mairie ...



afin que les enfants retrouvent leur beau jardin à la rentrée !

D'avance Merci.
Patricia

Informations

NOS JOIES...



PINCEAUX Lina née le 19 mai 2017

*Bienvenue au bébé,
Félicitations aux heureux parents.*

ILS SE SONT DITS OUI...



BRUN Didier et
LE BELLEC Angélique
Le 15 avril 2017

*Sincères félicitations et
vœux de bonheur.*

Etat civil



NOS PEINES...

RAVE Jean-Pierre décédé le 4 juin 2017
CHARTIER Claude décédé le 19 juin
Toutes nos condoléances
aux familles endeuillées

MESSES A BOUTIGNY-PROUAI

1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - J-M BARRIE - 02 37 65 15 82 - j-marc.barrie@orange.fr
Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

ASPIC

Bernard BENIT - 06 62 93 68 75 - marie-angele.schmitt@orange.fr

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Vincent PELUCHE - 06 11 14 14 65 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAI

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Gil MARECHAL - 06 74 52 39 79 - marechal.gil@free.fr

ASSOCIATION DES TAXIS DE LA VESGRE DU HOUDANAIS

01 77 69 08 08 - 7J/7 - 24H /24

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAI

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAI

02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00
bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

RPE

Estelle GOULARD - rpe.etienneprunier@gmail.com -  Rpe etienne prunier

Syndicat Intercommunal des eaux de Boutigny sur Opton

4 rue Rosaire, 28410 BOUTIGNY PROUAI- Tél : 02 37 51 39 31

Syndicat Intercommunal des eaux de Villemeux

12 allée de la scierie - ZA de Mormoulins 28210 Chaudon - Tél 02 37 82 39 27

GARDES DE MEDECIN Composer le 15

HOPITAL DE HOUDAN 01 30 46 18 00

GENDARMERIE Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64

sur rendez-vous le mardi matin
à la mairie de Boutigny